Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260605-2026_06_005-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Date de la convocation : 01/06/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le vendredi 5 juin à 19 h 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien, BOULANGER Pierre Pascal et JOUAN Patrick.
Absents : Madame DURAND Sylvie procuration à Madame IZAUTE Marie Emmanuelle.
Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

REVISION DU LOYER DU COMMERCE MULTISERVICES AU 1er JUILLET 2026

Madame La Maire précise que loyer du commerce multiservices est actuellement de 260 € par mois. Les autres loyers communaux ayant été revus, il s'avère nécessaire de délibérer pour savoir si on augmente le loyer ou pas. Il est proposé d'augmenter le loyer de 0.63 % ce qui a été prévu dans le nouveau bail signé récemment.

Le conseil municipal par 11 voix pour :

- **DECIDE** d'augmenter à compter du 1er juillet 2026 le loyer du commerce multiservices de 0.63 %
- **PRECISE** que le loyer du commerce multiservices sera donc de : 262.00 €
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires à cette Augmentation de loyer pour le commerce multiservices

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Jamila LOGNONÉ

MAIRIE DE LANMODEZ

Certifié exécutoire par transmission, Le
La Maire, Jamila LOGNONÉ

En Préfecture des Côtes d'Armor

J Lognone

J Lognone

MAIRIE DE LANMODEZ